



## Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 05/07/2019 (Saint-Gaudens)

### Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public :	DUCLOS Jean-Yves SIOUTAC Gilbert BOUBEE Alain LOUBEYRE Guy BRILLAUD Philippe GROS Joël
Membres titulaires du collège privé :	SCHIAVON Françoise NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER BORRELL Philippe DUVERNAY Joël
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative :	DUMAIL Bernard GIMENEZ Philippe
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative :	ARTIGUES Nicolas TALBOT Julie LASSERE Gisèle
Membres sans voix délibératives :	KOO Elia

### Double-quorum atteint

18 membres présents dont 18 votants sur 18 : dont 8 membres du collège public (sur 8) et 10 membres du collège privé (sur 10). La règle du double quorum est respectée (au moins la moitié des membres présents et au moins la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

### Liste des personnes excusées

<b>Membres du collège public</b>	LACROIX Nathalie DOUGNAC Jean-Claude DE BRETAGNE Loïc GASTO OUSTRIC Magali
<b>Membre du collège privé</b>	PAULUS Cédric MERCIER Claire Emmanuelle RAZONGLES Charles LEGUAY Florian
<b>Conseil Régional Occitanie</b>	DELGA Carole

### Rappel de l'ordre du jour

**9h** - Point sur la mise en œuvre du programme Leader

**9h10** - Programmation de projets :

- Reprogrammation : Lancement et développement des services Maison de l'Avenir sur le territoire Comminges-Pyrénées (Association maison de l'avenir)
- Création du musée de l'apiculture "La cité des abeilles" (SAS Morlières)

- OMPCA intercommunautaire des territoires des Trois Vallées et de Saint-Béat (Communauté de communes Cagire Garonne Salat)

9h25 – Point projet Maison de l'Avenir 2019

9h40 - Présentation de projets (analyse préalable) :

- Valorisation du bois d'œuvre local 2 (PETR pays Comminges Pyrénées)
- Mise en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PETR pays Comminges Pyrénées)
- Mise en place d'une signalétique des zones d'activités intercommunales de la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges communauté de communes cœur et coteaux du Comminges)
- Artisans de la rénovation énergétique en Occitanie – AREO (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne)
- Etude stratégique pour le développement et la valorisation du « Bourg-Centre » d'Aspet (Commune d'Aspet)

12h - Fin de séance

## Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants. Il constate le double quorum.

### 1/ Point général sur le programme

#### Consommation de la maquette LEADER

Au total, 52 projets ont été présentés au GAL (pour analyse préalable) dont les projets présentés le 05/07.

20 projets ont été programmés à ce jour sur 8 fiches-actions représentant environ 34,1 % de la maquette globale soit 1 048 048,79€.

Paiements : 3,61 % de l'enveloppe (animation/gestion Leader 2015-2016 et 2017 du Pays Comminges Pyrénées et dossier de l'association des Rencontres Lyriques de Luchon).

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER dédiés AVENANT 7	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets programmés	Engagé	%	Nombre de projets engagés	Payé	%	Nombre de projets payés
1 - Patrimoine / culture	200 000 €	124 843,39 €	62,4%	75 157 €	3	124 843,39 €	62,4%	3	- €	0,0%	0
2 - Innovation / TIC / ESS	150 000 €	29 932,68 €	20,0%	120 067 €	1	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0
3 - Tourisme	600 000 €	198 539,31 €	33,1%	401 461 €	3	198 539,31 €	33,1%	3	- €	0,0%	0
4 - Emploi local - Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	600 000 €	172 690,76 €	28,8%	427 309 €	3	72 690,76 €	12,1%	2	- €	0,0%	0
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	460 000 €	224 444,00 €	48,8%	235 556 €	3	124 444,00 €	27,1%	2	24 444,00 €	5,3%	1
6 - Equipements et services de proximité (santé)	400 000 €	100 000,00 €	25,0%	300 000 €	1	100 000,00 €	25,0%	1	- €	0,0%	0
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	145 000 €	- €	0,0%	145 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	125 000 €	15 235,22 €	12,2%	109 765 €	1	15 235,22 €	12,2%	1	- €	0,0%	0
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	31,8%	122 732 €	1	57 268,10 €	31,8%	1	- €	0,0%	0
10 - Coopération	25 000 €	- €	0,0%	25 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0
11 - Animation et gestion du GAL	185 000 €	108 447,72 €	58,6%	76 552 €	3	69 478,24 €	37,6%	2	69 478,24 €	37,6%	2
<b>TOTAL</b>	<b>3 070 000 €</b>	<b>1 031 401,18 €</b>	<b>33,6%</b>	<b>2 038 599 €</b>	<b>19</b>	<b>762 499,02 €</b>	<b>24,8%</b>	<b>15</b>	<b>93 922,24 €</b>	<b>3,1%</b>	<b>3</b>

### 2/ Programmation (notation et sélection éventuelle)

#### REPROGRAMMATION du montant suite à ré instruction du service FEADER

##### Lancement et développement des services Maison de L'avenir sur le territoire Comminges-Pyrénées

Porteur de projet : Association Maison de l'Avenir

Calendrier de mise en œuvre : janvier 2018 à décembre 2018

Fiche-action n° 2 : " Renforcer l'innovation pour dynamiser l'attractivité économique "

FEADER sollicité : 30 431,49 € (soit 36,69 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 05/04/2018

Budget (dépenses éligibles)	Montant TTC (€)
Frais de rémunération	19 245,52
Prestations externes d'ingénierie et d'animation	44 129,83
Achats équipements et matériel	6 032,38
Communication	5 723,84
Location de bureaux	7 825,50
<b>TOTAL</b>	<b>82 957,07</b>

Aide FEADER sollicitée	30 431,49 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	20,29 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,99 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
CD Haute Garonne	22 400,64	27 %
Région Occitanie	7 000	8,44 %
Etat	6 533,52	7,88 %
<b>Sous-total</b>	<b>35 934,16</b>	<b>43,32 %</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>16 591,42</b>	<b>20 %</b>
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>30 431,49</b>	<b>36,69 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>82 957,07</b>	<b>100 %</b>

#### NOTATION DU PROJET

**Pour rappel notation lors du comité du 15 mars 2019 :**

**Notation du projet : 30/31 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :**

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 10 /10

2/ La stratégie locale : 12/12

3/ Les finalités du développement durable : 5/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3 /4

**Avis du Comité de programmation :  favorable  défavorable**

**Suite à une ré instruction FEADER, le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 30 431,49 €.**

#### Création du musée de l'apiculture "La cité des abeilles"

**Porteur de projet :** SAS Morlières

**Calendrier de mise en œuvre :** Octobre 2018 à Juillet 2019

**Fiche-action n° 3 :** " Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique "

**FEADER sollicité :** 50 000€ ou 100 000 € (soit 11,27 ou 22,54 % du montant total du projet)

**Présentation du projet en analyse préalable :** 05/04/2018

Budget (dépenses éligibles)	Montant HT (€)
Couverture chalets	15 036,16
Bardage chalets	32 133,50
Structures chalets	61 789,00
Clôture du parc	23 639,20
Génie civil - Dalles chalets et allées du parc	167 110,00
Aménagement du parking	20 000,00
Plomberie	12 746,87
Electricité	72 178,09
Aménagement paysager	22 429,00
Panneau d'information	6 613,73
Matériel apicole d'animation	9 954,74
<b>TOTAL</b>	<b>443 630,29</b>

Aide FEADER sollicitée	50 000 / 100 000 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	8,3 / 16,67 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1,62 / 3,26 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région Occitanie	86 995,60	19,6 %
CC Pyrénées Haut Garonnaises	9 665,64	2,2 %
<b>Sous-total</b>	<b>96 661,24</b>	<b>21,8</b>
<b>Autofinancement</b>	* 296 969,05 ou 246 969,05	*66,94 ou 55,67 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>* 50 000 ou 100 000</b>	<b>*11,27 ou 22,54 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>443 630,29</b>	<b>100 %</b>

\* dans le cas des opérations de type 3.c, une modulation du montant de l'aide FEADER sera appliquée en fonction de la note obtenue, selon les modalités suivantes : plafond aide FEADER = 50 000 € ou 100 000 € si le projet obtient une note supérieure ou égale à 22 points (Fiche action 3 en cours au moment de la demande d'aide)

#### NOTATION DU PROJET

**Notation du projet : 28/29 (note supérieure au seuil de sélection),** selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 9/10
- 2/ La stratégie locale : 12/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 5/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 2/2

Avis du Comité de programmation :  favorable  défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 100 000 €, sous réserve de l'instruction FEADER.

#### OMPCA intercommunautaire des territoires des Trois Vallées et de Saint-Béat

Porteur de projet : Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Calendrier de mise en œuvre : Avril 2017 à avril 2019

Fiche-action n° 4.b : " Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural "

FEADER sollicité : 90 129,41 € (48 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 05/04/2018

Budget (dépenses éligibles)	Montant HT (€)
Evaluation	11 000,00
Événement commercial	50 000,00
Signalétique commerciale	59 862,40
Travaux modernisation Juzet d'Izaut	16 363,64
Travaux Juzet d'Izaut	3 078,85
Animation OMPCA	40 221,31
Création site web	7 243,42
<b>TOTAL</b>	<b>187 769,62</b>

<b>Aide FEADER sollicitée</b>	<b>90 129,41 €</b>
<b>Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action</b>	15,02 %
<b>Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale</b>	2,94 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : FISAC	21 767,97	11,6
Région Occitanie	12 000	6,4
Département	5 476,02	3
<b>Sous-total</b>	<b>39 243,99</b>	<b>21</b>
<b>Autofinancement</b>	58 347,81	31
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>90 129,41</b>	<b>48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>187 769,62</b>	<b>100 %</b>

Monsieur Gimenez quitte la salle

## NOTATION DU PROJET

**Notation du projet : 17/29 (note supérieure au seuil de sélection),** selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 8/10

2/ La stratégie locale : 5/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 2/2

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 90 129,41€, sous réserve de l'instruction FEADER.**

Monsieur Gimenez rejoint la salle.

## 3/ Point projet Maison de l'Avenir

Regroupement des structures locales comme la MDA, BGE... dans un même bâtiment d'ici 2 ou 3 ans pour se retrouver dans un même lieu.

## 4/ Présentation, échanges et analyse d'un projet sollicitant une subvention du programme LEADER

Les porteurs de projet ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

### Valorisation du bois d'œuvre local 2

**Porteur de projet :** PETR Pays Comminges Pyrénées

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre :** juillet 2019 à décembre 2021

**Fiche-action n° 8 :** " Faire des ressources naturelles un levier de développement local "

**FEADER sollicité :** 28 800 € (soit 48 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€HT)
<b>Actions « Du bois local pour ma classe »</b>	<b>45 000</b>
Animations en classe et design des mobiliers	12 000
Fabrication de mobiliers	31 000
Transport des classes	2 000
<b>Objets en bois local</b>	<b>7 500</b>
Conception d'objets en bois	3 000
Prototypage d'objets en bois	4 500
<b>Actions de sensibilisation auprès du grand public (ciné débat, conférences, salons...)</b>	<b>7 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 000</b>

Aide FEADER sollicitée	28 800 €
<b>Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action</b>	23,04 %
<b>Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale</b>	0,94 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région	9 600	16 %
Etat	9 600	16 %
<b>SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux</b>	<b>19 200</b>	<b>32 %</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>12 000</b>	<b>20 %</b>

<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>28 800</b>	<b>48 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 000</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Mathilde Guyot du Pays Comminges Pyrénées.

Échanges avec les porteurs de projet.

Les porteurs de projets, le président et les vice-présidents du PETR quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		
Stratégie locale		Possibilité de faire bénéficier plus de classes du territoire Pérennisation de l'action
Finalités du développement durable		

### Mise en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux

Porteur de projet : PETR Pays Comminges Pyrénées

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : juin 2019 à décembre 2021

Fiche-action n° 9 : " Engager les acteurs du territoire dans la transition énergétique "

FEADER sollicité : 62 506,55 € (soit 48 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€ HT)
<b>Charges générales :</b>	
Actions de sensibilisation/communication/ frais de déplacement et de participation	6 000
<b>Charges de personnel :</b>	
Animation Plan Climat (30% ETP)	31 173,50
Animation urbanisme durable (50% ETP)	48 675
<b>Investissement :</b>	
Etude société locale d'investissement	25 000
Achat d'un véhicule électrique et équipement afférents	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>125 848,50</b>

Aide FEADER sollicitée	60 407,28
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	33,56 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1,97 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région	9 792,05	7,78 %
(dont AMI Région – ADEME énergies renouvelables coopératives et citoyennes)	(8 000)	
<b>SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux</b>	<b>9 792,05</b>	<b>7,78 %</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>55 649,17</b>	<b>44,22 %</b>
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>60 407,28</b>	<b>48 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>125 848,50</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Pauline Boland, directrice du Pays Comminges Pyrénées et Mathilde Guyot chargée de mission.

Échanges avec les porteurs de projet

Les porteurs de projets, le président et les vice-présidents du PETR quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		
Stratégie locale		
Finalités du développement durable	En adéquation avec l'élaboration du Plan Climat et les préoccupations actuelles	

**Mise en place d'une signalétique des zones d'activités intercommunales de la communauté de communes cœur & coteaux du Comminges**

**Porteur de projet :** Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre :** septembre 2019 à décembre 2020

**Fiche-action n° 4 :** " Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural "

**FEADER sollicité :** 16 020 € (soit 48 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€ HT)
Acquisition et pose de panneaux de signalétique sur les ZAE	33 375
<b>TOTAL</b>	<b>33 375</b>

Aide FEADER sollicitée	16 020 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	5,56 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,52 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Autofinancement	17 355	52 %
Financement FEADER sollicité	16 020	48 %
<b>TOTAL</b>	<b>33 375</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par M. Ricquebourg, chargé de mission à la communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges et de M. Frechou élu.

Échanges avec les porteurs de projet

Les porteurs de projets et les élus de la communauté de communes quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
-----------------------	--------------	--

<b>Fondamentaux LEADER</b>		une approche plus globale de l'attractivité du territoire
<b>Stratégie locale</b>		
<b>Finalités du développement durable</b>		

### Artisan de la rénovation énergétique en Occitanie - AREO

**Porteur de projet :** Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre :** juillet 2019 à décembre 2021

**Fiche-action n° 9 :** " Engager les acteurs du territoire dans la transition énergétique "

**FEADER sollicité :** 29 249 € (soit 48 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€TTC)
Dépenses de personnel (salaires)	40 495
Dépenses de communication : communication-impression, affranchissement, frais de réception	9 160
Dépenses de prestations externes (accompagnement, animation)	9 000
Frais de déplacement	2 280
<b>TOTAL</b>	<b>60 935</b>

Aide FEADER sollicitée	29 249 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	16,15 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,95 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
<b>Autofinancement</b>	31 686	52
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>29 249</b>	<b>48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 935</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Fanny Potagnik, Fabrice Boury-Esnault et François Voglimacci :

Échanges avec les porteurs de projet

Les porteurs de projets et Mme Schiavon quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
<b>Fondamentaux LEADER</b>		
<b>Stratégie locale</b>	Bénéficie aux entreprises locales	
<b>Finalités du développement durable</b>	En adéquation	



**Etude stratégique pour le Développement et la Valorisation du « Bourg-Centre » d'Aspet**

Porteur de projet : Commune d'Aspet

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : du 08/07/2019 au 28/02/2020

Fiche-action n° 4 : " Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural "

FEADER sollicité : 10 000 € (soit 30 % du montant total du projet)

Budget (dépenses éligibles)	Montant (€HT)
Etude Stratégique – Prestation par cabinet	33 333
<b>TOTAL</b>	<b>33 333</b>

Aide FEADER sollicitée	10 000 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	1,67 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,33 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat : FNADT	1 667	5 %
Région	15 000	45 %
<b>SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux</b>	<b>16 667</b>	<b>50 %</b>
Autofinancement	6 667	20 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>10 000</b>	<b>30 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33 333</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par M. Gracia du service urbanisme et Mme Sarradet maire d'Aspet

Échanges avec les porteurs de projet

Les porteurs de projets quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux LEADER		
Stratégie locale		Avoir accès au cahier des charges de l'étude Rendre l'étude publique
Finalités du développement durable		

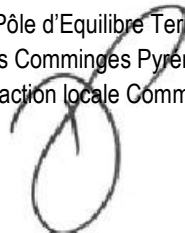
Les projets présentés lors du comité pourront être pré-noté en ligne **jusqu'au 19 juillet**.

Les projets seront présentés en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier à la Région.

- 18 octobre 2019 à la maison des sports de St-Gaudens et le 6 décembre 2019 au syndicat des eaux de Villeneuve de Rivière.

**Monsieur Jean-Yves DUCLOS**

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
Pays Comminges Pyrénées  
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées





Annexe 2 : détail de la notation des dossiers programmés le 05/07/2019

		PROGRAMMATION Création du musée de l'apiculture "La cité des abeilles" (SAS Morlière) - Fiche-action n°3 -	
<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>			
<b>Critères d'analyse</b>		<b>BAREME</b>	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2,6	3/3	9/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1,2	1/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1,8	2/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1,6	2/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0,9	1/1	
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3,6	4/4	12/12
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	3,3	4/4	
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)	4,0	4/4	
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	4,0	5/5	/5
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>			
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	0,9	1/1	/2
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	0,9	1/1	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)			
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)			
<b>NOTE FINALE</b>	<b>24,8</b>	<b>28/29</b>	
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet			
NC : Non concerné			

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)		
Critères d'analyse	BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3/3	<b>8/10</b>
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)		
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1/4	<b>5/12</b>
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	2/4	
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)	2/4	
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)		
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2/5	<b>2/5</b>
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)		
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1/1	<b>2/2</b>
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)		
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)		
<b>NOTE FINALE</b>	<b>17/29</b>	
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet		
NC : Non concerné		